

# Entre rhétorique et musique : le rythme latin, de l'Antiquité au haut Moyen-Âge

mercredi 21 juillet 2010, par [Marie Formarier](#)

- **Marie Formarier a soutenu le jeudi 5 novembre 2009 à l'université de Lyon 3 une thèse intitulée : « Entre rhétorique et musique : le rythme latin, de l'Antiquité au haut Moyen-Âge »**
- Direction : Bruno Bureau (Lyon 3) et Paul-Augustin Deproost (Louvain-la-Neuve, Belgique) – jury : Annie Bélis (CNRS, ENS Ulm), Pierre Chiron (Paris XII), Jacqueline Dangel (Paris IV), Jean-François Goudesenne (CNRS, IRHT)
- « La science de l'éloquence politique est une musique ; la différence avec le chant et la musique instrumentale est une différence de degré et non de nature ». Par cette assertion, Denys d'Halicarnasse au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. pose le problème fondamental et passionnant du rapport problématique entre l'art du discours, c'est-à-dire la rhétorique, et la musique. Or, le rythme est l'un des points de contact essentiels entre ces deux domaines de compétence. La question centrale de cette étude est donc la suivante : dans quelle mesure le rapport entre le rythme déclamé et le rythme chanté témoigne-t-il des changements linguistiques, sociologiques, politiques et culturels qui ont marqué la latinité de Cicéron à Gui d'Arezzo ? Si le rythme chanté dans l'Antiquité grecque doit observer une mesure musicale, notamment pour que la mélodie puisse être dansée, le rythme oratoire en revanche, notamment dans la rhétorique latine, ne saurait respecter strictement une pulsation. Varier les combinaisons de longues et de brèves sans se soumettre à un cadre fixe et défini par avance, voilà, selon Cicéron, ce qui distingue de façon essentielle le rythme de la prose du mètre et du rythme musical. Ces principes théoriques trouvent un écho particulièrement fort au début du Moyen-Âge, en particulier dans le premier chant chrétien. Bien que la langue latine ait subi des modifications profondes, il n'en reste pas moins que les règles rythmiques établies par l'éloquence classique infléchissent considérablement les techniques de composition des mélodies chrétiennes, en particulier dans ce que Gui d'Arezzo (XI<sup>e</sup> siècle) appelle le *cantus prosaicus*.
- Mots-clés : rythme latin, *numerus*, *oratio numerosa*, *rhythmos* rhétorique, déclamation, éloquence, art oratoire, prédication, musique, chant
- On pourra lire un échange rapide mais très intéressant avec Marie Formarier [ici](#). Extrait posté le 02/02/2010 :

Bonjour,

Je viens de lire votre commentaire ; contrairement à ce que vous suggérez, la distinction entre rythme et mètre est précisément traitée dans mon travail, et occupe une large proportion de la première partie, destinée à mettre au point un certain nombre de définitions et de concepts. Bien sûr, le résumé devait, par nature, être court et nécessairement réducteur... il n'est là que pour

inviter à aller plus loin dans la lecture !

Le rythme latin tel qu'il est conçu à l'époque de Gui repose d'ailleurs bien davantage sur la dynamique accentuelle que quantitative ; en cela, l'analyse musicale permet de confirmer les conclusions établies en linguistique latine. Lorsque Gui parle du « metricus cantus », il fait référence, comme il le dit lui-même, aux hymnes ambrosiennes, construites selon des schémas accentuels définis (Bède et Aurélien de Réôme donnent des exemples et des explications très utiles sur cette distinction entre chant en prose et chant métrique).

Mais il est vrai que j'ai volontairement laissé de côté ce qui relève de la métrique (metrum), quantitative et accentuelle, pour m'intéresser exclusivement au rythme « libre » (numerus).

Voilà quelques précisions, en attendant la publication de ce travail !

En tout cas, merci de votre intérêt... ces questions rebutent souvent, en raison de leur technicité et de la difficulté des textes théoriques antiques et médiévaux qui les traitent.

Bonne soirée